

Bulletin municipal

Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année 2017 !



EDITO :

Nous avons le plaisir de vous communiquer ce bulletin qui marque la fin de l'année 2016 et le commencement d'une année nouvelle, et nous profitons de cette transmission pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2017.

Nous y relatons les principaux événements survenus en 2016 et qui vont impacter la vie communale. En effet, les validations des documents supra communaux que sont le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), rendus obligatoires par l'Etat aux intercommunalités, vont sensiblement modifier l'image que nous avons de l'urbanisme, de la manière de construire, d'habiter et de se déplacer. Nous avons dit, lors de la réunion publique de présentation des objectifs du Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Programme Local de l'Urbanisme (PLU), que construire demain n'aura rien de comparable avec ce que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi, nous constatons que petit à petit, les communes, et particulièrement les communes rurales, se voient limitées dans leur développement comme dans leurs capacités d'entreprendre. Face à ce constat d'une évolution réglementaire inexorable, deux postures sont possibles. Refuser et s'isoler, ce qui d'ailleurs est aujourd'hui impossible dans la mesure où toute commune doit intégrer une intercommunalité, à laquelle s'imposent les politiques de l'Etat. Accepter et se positionner proactif dans la mise en place de ces nouvelles politiques. C'est la position que la commune a prise de manière à connaître au plus tôt les évolutions pour les anticiper, à faire valoir ses différences et à rester vigilant quant à son avenir. Pour cela elle demeure très présente dans toutes les instances intercommunales pour faire entendre sa voix et défendre la ruralité.

Vous noterez que justement ce bulletin fait une large place à ce que l'intercommunalité nous apporte. Nous pouvons simplement nous réjouir d'avoir eu la sagesse de ne pas modifier le périmètre de Rhône-Crussol, périmètre qui reste à dimension humaine avec la possibilité de se faire entendre. Nous sommes témoins de bouleversements de périmètre de certaines intercommunalités, à venir au 1^{er} janvier 2017, qui créent des incertitudes quant à la gouvernance, à la place de chacun dans des territoires souvent hétérogènes.

Nous demeurons également persuadés que la vie associative, culturelle et sociale du village reste un plus. Nombre de nouveaux arrivants que nous rencontrons témoignent de leur surprise devant cette facilité d'intégration. Certes, nous avons tous des obligations, des préoccupations, mais le lien social est facteur d'apaisement, de bien-être. Il suffit de faire un pas. Alors, en cette année 2017 qui va voir se rencontrer chez nous d'autres personnes résidant dans un Saint-Romain de quelque part en France, sachons nous rassembler pour mieux les accueillir.

L'équipe municipale.



Vœux du Conseil

*Comme à chaque début d'année la municipalité vous invite aux vœux
de Monsieur Le Maire à la salle des sapins*

le vendredi 20 janvier 2017 à 19h00.

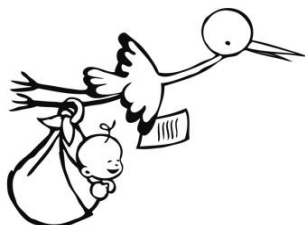
Nous vous attendons nombreux à ce moment de convivialité.

* * * * *

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES (6)

28 avril
15 mai
27 mai
8 juin
9 juin
17 septembre



Maxime ROBERT
Lya REY
Maya BOUDIAR
Rosanna PERREAU
Johan CHAZALET
Miya CHEHI

MARIAGES (2)

26 mars M. Charles WEGMULLER et Mme Aurore PETIT
29 octobre M. Pierre FOROT et Mme Geneviève GUIRONNET



DECES (9)

12 avril Marie REGAL née VALETTE
1^{er} mai Denis FOUREL
24 mai Emile PONSONNET
18 juin Emilienne POMMARET née VALETTE
7 juillet Claire MARIUSSE née BALTHAZARD
9 juillet Lucien FUSTIER
5 septembre Juliette BLANC née GOUMAT
20 novembre Yvette VAUTE née BOULINGUEZ
13 décembre Claude POMMARET

Principales décisions du Conseil en 2016

En janvier, des assistantes maternelles se sont manifestées pour présenter leur projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles et ont informé la commune de leur recherche d'un local adapté. L'intérêt du projet ne fait aucun doute, mais la commune n'a pas de local disponible et actuellement seule une acquisition foncière pourrait être envisagée. L'équilibre financier est alors difficile à trouver d'autant que l'adaptation des locaux pour l'accueil des enfants est souvent nécessaire. Les assistantes maternelles porteuses du projet sont toujours en recherche. De son côté, la mairie n'exclut pas de prévoir un plateau suffisant dans le cadre de l'opération locative qui pourrait être étudiée en 2017.

En février, le conseil décide de favoriser les actions en direction des adolescents qui sont de plus en plus nombreux et méritent attention : les appeler à la responsabilité prépare leur avenir et leur comportement citoyen; il est donc décidé de faire appel à la réserve parlementaire du député de la circonscription, entre autres, afin de réaliser un city stade et la réfection du sol du foyer des jeunes. Il est demandé alors à la Tribu d'accompagner cette action en encadrant les jeunes.

Le CISAL du plateau (Centre Intercommunal de Services et d'Animation locale) qui connaît une baisse d'activités et donc des difficultés financières, sollicite les communes pour faire appel à ses services de manière plus soutenue. La commune lui a déjà confié l'impression de son bulletin municipal. Par ailleurs, un rapprochement de cette structure avec la communauté de communes permettrait notamment de mutualiser le CISAL avec le centre multimédia de la CCRC basé à Alboussière.

Les grandes orientations du budget sont discutées.

Les personnes publiques associées ne font aucune remarque sur le diagnostic du territoire réalisé dans le cadre du PLU qui leur est soumis.

L'office de tourisme n'est plus une association mais devient un établissement public à caractère industriel et commercial.

En mars est abordé le financement de l'école St Joseph soit par l'application du contrat d'association, soit par une nouvelle convention financière à réécrire en collaboration avec l'OGEC.

En avril, le conseil approuve le Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes, qui fixe entre autres, la production de logements pour les années à venir, leur typologie.

Le conseil émet également un avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) regrettant les conséquences qu'impose la production de 15 logements à l'hectare dans les communes rurales, insistant sur la dimension humaine de cet habitat (qui ne peut se penser administrativement, uniquement) et les conséquences à venir sur l'ouverture à l'urbanisation. Le volet transport du SCoT fait également l'objet d'une remarque insistant sur la nécessité de réaliser un franchissement du Rhône au nord de Valence qui permettrait de limiter les trafics en centre urbain et faciliter leur desserte par les transports urbains avec des cadencements améliorés. De même la commune émet le souhait de voir se réaliser un lycée sur la rive droite du fleuve permettant de réduire les déplacements des lycéens.

Enfin le conseil vote le budget et décide de ne pas augmenter les impôts.

En mai, le conseil sollicite une subvention auprès du conseil départemental pour financer les travaux d'économie d'énergies.

L'élaboration d'un guide du temps de travail du personnel municipal est décidée pour une validation avant la fin 2016.

En juin, la commune accorde une subvention exceptionnelle d'un euro par habitant au CISAL en attendant son rattachement à la CCRC en 2017.

Après consultation dans le cadre d'une procédure de marché public, le prestataire pour la cantine scolaire est désigné. Il est noté l'augmentation constante des effectifs de la cantine avec les interrogations que cela pose en termes d'encadrement, de dimensionnement des locaux, de coût global du service et de sa répercussion sur les familles...

Une rencontre avec l'OGEC et la commune est organisée par le Sous-Préfet afin d'essayer de trouver un accord sur le montant de la participation financière de la commune.

En août, le rapport d'activités de l'année 2015 de la communauté de communes Rhône-Crussol est présenté.

En octobre, la commune valide l'Agenda triennal d'Accessibilité Programmée avant envoi aux services de l'Etat. Elle décide de financer l'école Saint-Joseph suivant les dispositions telles que figurant dans le contrat d'association, portant ce financement à hauteur de 33 500 € et de prendre l'attache d'un cabinet d'avocats pour une analyse juridique de l'engagement de la commune dans le cadre de ce contrat.

En novembre, La commune organise une réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU.

Elle évoque les contacts pris avec un organisme public pour la conduite d'une opération de construction mixte de logements (locatifs et accession).

En décembre, les décisions modificatives du budget pour honorer son exécution sont votées. Enfin le projet de règlement intérieur précisant les modalités de temps de travail du personnel de la collectivité est arrêté.

Les réalisations 2016

Les travaux financés par la commune :

- **Economies d'énergie :**

Engagés en fin d'année 2015, les travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments communaux se sont poursuivis en 2016 et terminés pendant l'été. Ainsi les systèmes de chauffage ont changé dans le local périscolaire, à la mairie/médiathèque, à l'école publique et au logement sur l'école. Dans ce dernier cas, des travaux d'isolation ont complété le dispositif mis en place pour réaliser d'importantes économies d'énergie nécessaires pour diminuer les charges de fonctionnement de la commune. Au-delà du remplacement des chaudières, c'est une programmation faite au plus près des besoins liés à l'occupation des locaux qui a été réalisée. Si les travaux et études ont effectivement coûté près de 54 000 € HT, ils auront été accompagnés par l'ADEME, l'Etat et le conseil départemental pour environ 34 000 € sous forme de subvention.

- **City-stade :**

Tout récemment, des tests de résistance ont été effectués sur la structure métallique du city-stade, qui est donc déclaré « bon pour le service » et nos jeunes ados peuvent ainsi s'y retrouver pour taquiner le ballon.

Ce chantier a été initié par la commune dans le cadre de la mise en œuvre d'une action à destination des ados proposée par la Tribu. Les jeunes ont ainsi pu, aux côtés des élus, des services techniques de la commune et de la communauté de communes suivre pas à pas l'avancement du chantier, prendre conscience des difficultés à monter une telle structure et apprécier la récompense de l'effort. Ce projet citoyen, d'un coût de 13 000 € HT a été soutenu pour 7 500 € par le député de la circonscription dans le cadre de son enveloppe parlementaire et par le conseil départemental qui ont apprécié l'initiative impliquant les ados.

Les travaux financés par la communauté de communes :

- **Le belvédère du Pic :**

Les travaux de restauration du mur d'enceinte du belvédère avaient commencé en 2013, et étaient réalisés par l'entreprise Val-Rhône TP. En 2015, ils se sont poursuivis avec le concours de l'équipe « patrimoine » de la communauté de communes de Rhône-Crussol (CCRC), qui intervenait jusque-là principalement sur le site de Crussol. Cette équipe est revenue pendant près de 6 mois (1 300 heures) pour réhabiliter de manière quasi définitive le mur d'enceinte. Nous saluons cette équipe qui a su, par son savoir-faire notamment sur les techniques de construction en pierres, son amour du travail bien fait, donner à notre site une qualité d'entretien du patrimoine enviable.



Parallèlement, suite à l'insistance de la commune, la communauté de communes avait inscrit, dans son budget 2016 la somme de 28 000 € pour compléter ces travaux de réhabilitation et agrémenter l'espace entre le village et le Pic d'aménagements ludiques et sécurisés. Ainsi, les jeux vétustes et non sécurisés ont été enlevés de l'aire de pique-nique pour être remplacés et repositionnés le long de la route d'accès au belvédère. L'ébauche d'un chemin piétonnier, réalisé en régie par la communauté de communes, dessine le futur cheminement qui éloignera les piétons et les enfants de la route.

Cet espace a également été complété, ces derniers jours par un parcours VTT pour enfant et un parcours de santé. L'idée étant d'aménager ludiquement cet espace depuis le cimetière jusqu'au belvédère pour assurer la liaison village-belvédère, la commune défendra, auprès de la CCRC, la poursuite de ces aménagements qui valorisent notre village, en favorisant les rencontres et la convivialité. Ainsi, nous espérons implanter dès 2017, des bancs, des tables de pique-nique et une aire d'accueil pour les randonneurs.

- **Les jeux de boules :**

Sous la houlette d'un nouveau président, l'association « la boule du Pic » restée en sommeil pendant plusieurs années, renaissait il y a 3 ans. Et le nombre d'adhérents, de tous âges, a augmenté de manière sensible sur cette période. Très vite les membres du club ont participé aux différents concours du secteur. Et pour organiser eux-mêmes un concours, il faut des terrains aménagés. Le Maire et le président de la « boule du Pic » ont alors interpellé le président de la CCRC pour obtenir une subvention, afin de construire les terrains nécessaires. Après discussion, il a été retenu le principe de participation de la communauté de communes sous la forme de travaux de construction des terrains de jeux réalisés en régie par ses employés, donc sans coût financier ni pour l'association, ni pour la commune. 22 jeux sont ainsi disponibles et sont, bien évidemment, ouverts à tous, licenciés ou pétanqueurs du dimanche.

- **Les travaux de voirie**

Pour mémoire, la communauté de communes attribue à chaque commune de son territoire, une enveloppe de travaux liée au linéaire de voies communales. Il s'agit principalement de travaux de réfection de voirie (gros entretien ou construction neuve). Avec cette enveloppe plusieurs opérations ont été réalisées à savoir, la construction totale de la chaussée du chemin de Pendouline à Nervy, la création d'un plateau traversant à l'intersection de la route du Pin avec le chemin du Besset, avec prolongement du trottoir pour la sécurisation des piétons, l'aménagement de la place de la mémoire et enfin l'enfouissement du réseau téléphonique, route de Saint-Sylvestre, avant la réalisation par le conseil départemental des travaux de revêtement de cette route. A noter que pour accompagner ce chantier du département, la commune réalisera en 2017, un aménagement visant le cheminement piétonnier, le respect de la vitesse et enfin l'écoulement des eaux pluviales.

Les Projets communaux de 2017

L'année prochaine sera active, même si les investissements seront contenus pour faire face à des équilibres budgétaires de plus en plus fragiles. Ils seront principalement orientés vers les obligations réglementaires demandées par les services de l'Etat en termes d'accessibilité et de sécurité des locaux publics :

Bâtiments et espaces publics : Un programme de mise en accessibilité de locaux et espaces publics pour les personnes à mobilité réduite sera mis en œuvre dès 2017 et se prolongera jusqu'en 2019.

Ecole Publique : un dossier de demande de subvention a été déposé pour le financement de la mise en sécurité obligatoire des locaux de l'école communale contre les « risque attentats ».

Logements : Sera étudié, en collaboration avec des organismes publics, un projet de construction de logements locatifs adaptés, destinés à l'accueil de jeunes couples et de personnes âgées.

L'aide financière et technique de la communauté de communes permettra :

Au Pic : de poursuivre son aménagement pour qu'il devienne un lieu attractif pour les touristes et les randonneurs et un objectif de promenade pour les Lerpsois. L'intérieur de la Chapelle sera réhabilité. Ce projet financé par la communauté de communes de Rhône Crussol s'inscrit dans ses objectifs d'aménagement, de développement et d'embellissement du territoire dont le Pic constitue un des sites « remarquables ».

Voirie : de lancer une étude pour la sécurisation des chemins de Rouveure et de Grangeneuve. Les travaux concerneront le chemin de Penny, les aménagements de sécurité à l'entrée du village du côté de Saint-Sylvestre, le traitement des eaux pluviales vers la Rochette. Une visite réalisée après l'hiver permettra de compléter ce projet de programme au regard des désordres que causent inexorablement les intempéries sur la voirie.

Tourisme : de promouvoir un chemin de randonnée. Ce parcours sera lancé en mars 2017 au salon de la randonnée à Lyon, par la communauté de commune en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme : sa longueur sera de 55 kilomètres et passera par Alboussière, Boffres, Champis, Saint Sylvestre, Gilhoc, Colombier le jeune et bien sûr St Romain. D'autre part des parcours VTT (départ depuis les communes de la vallée) et une « voie verte » (entre Saint Sylvestre et Boffres) seront lancés et proposés en 2017. Les élus de St Romain participent activement à ces projets communautaires qui vont contribuer à améliorer sensiblement l'attractivité de notre territoire

Révision du Plan Local d'Urbanisme



Le lundi 28 novembre dernier, a été faite la présentation publique du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document, résultat du travail des Elus en Commission, avec la participation en ateliers thématiques des acteurs socio-économiques, coordonné par les techniciens du Bureau d'Etudes, devrait être validé au Conseil Municipal de janvier.

Cette longue réflexion commune a conduit la municipalité à bâtir son projet de développement futur autour des axes majeurs suivants :

- *Environnement et cadre de vie, Démographie, logement et vie sociale, Développement économique et Attractivité de notre Commune*

Il se doit de respecter les directives de l'Etat en la matière et assurer la compatibilité avec les orientations supra-communales que sont le S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) et le P.L.H. (Programme Local de l'Habitat) qui indiquent précisément, non seulement les secteurs à urbaniser prioritairement, mais encore le nombre (et types) de logements et constructions nouvelles acceptables pour les 10 années à venir.

Dans cette logique, il sera donc temps de formuler par écrit le nouveau règlement qui donnera les précisions sur les conditions d'utilisation du sol de chaque secteur du territoire communal. Une carte de zonage illustrera alors la nouvelle sectorisation : espaces urbanisables, agricoles, naturels, touristiques, économiques,

Puis l'enquête publique recueillera les observations de la population. Enfin, le Commissaire Enquêteur validera, ou pas, les requêtes consignées sur les registres. On peut donc raisonnablement penser que le Conseil Municipal sera en capacité, après validation des diverses instances officielles, d'approuver le nouveau P.L.U. d'ici fin 2017.

Récapitulatif d'Urbanisme 2016

- 47 Certificats d'urbanisme dont :
 - 26 informatifs : essentiellement lors de vente de biens ou successions
 - et 21 opérationnels (évoquant un projet immobilier) dont 18 demandes directement liées à la révision du P.L.U. (cf article ci-dessus)
- 14 Déclarations Préalables pour travaux divers :
 - Edification de clôtures, terrasses, agrandissement ou transformation d'habitations, construction d'abris, pose de panneaux photovoltaïques ou vélux, division parcellaire, aménagements extérieurs.
- 13 Permis de Construire dont :
 - 8 maisons neuves : 4 au lotissement du Pic et 4 hors-village
 - 1 réhabilitation
 - 1 abri agricole

Rappelons que, depuis le 1^{er} janvier, les dossiers de Permis de Construire sont transmis, après réception par les services communaux et avis du Maire, au service instructeur de la Communauté de Communes. Toutes les autres demandes d'urbanisme sont traitées en interne par la Mairie.

Les Brèves

- Papiers d'identité : Les services de l'Etat viennent d'informer les communes que les demandes pour l'élaboration des papiers d'identité (Cartes nationales d'identité et passeports) ne seront plus faites en mairie de résidence, mais dans des communes qui seront équipées pour cela. Et tout ceci sans concertation aucune. Ainsi, seules Guilherand-Granges et Alboussière, sont désormais en capacité à recevoir le public pour ces demandes, en mairie bien évidemment. Encore un service de proximité qui disparaît !!!
- Les cartes d'accès aux déchetteries seront remises par la Communauté de Communes « Rhône Crussol ». Si vous avez besoin d'une carte pour l'accès aux déchetteries, merci de bien vouloir prendre rendez-vous avec le service gestion des déchets au : **04-75-41-99-20** aux horaires suivants **le lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**. Vous pouvez trouver sur notre site internet www.rhone-crussol.fr le règlement des déchetteries ainsi que le formulaire à compléter pour avoir une carte. Ce formulaire devra être accompagné d'un justificatif de domicile. Si vous perdez votre carte, vous devez passer soit à la Mairie de Guilherand-Granges, soit à la Mairie de St-Péray ou soit à la Mairie d'Alboussière au service régie et vous devrez vous acquitter de 10,00 euros. Avec le justificatif de paiement qui vous sera remis, vous pouvez prendre rendez-vous avec le service gestion des déchets de la CCRC pour remise de votre nouvelle carte.
- La fibre optique dans les foyers en 2019. C'est du moins ce qu'annonce le syndicat Ardèche-Drôme-Numérique (ADN) et la communauté de communes dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Espérons que le planning sera tenu et que nous serons débarrassés des multiples problèmes de dessertes du réseau téléphonique et numérique qui pénalisent et notre commune et ses habitants.

A noter sur vos agendas :

- | | |
|-------|--|
| 10/01 | « Racontines », histoires pour les tout-petits, 9h, médiathèque |
| 21/01 | Repas des Anciens à partir de 12h30 – Salle des sapins |
| 22/01 | Belote organisée par les Aînés ruraux, au profit des Romanaises, 14h, salle des sapins |
| 28/01 | « L'arbre à came », théâtre, APEL St Joseph, 20h30, salle des sapins |
| 3/02 | Café lectures, 16h30, médiathèque |
| 5/02 | Loto, APEL St Joseph, 14h30, salle des sapins |
| 11/02 | Repas savoyard, Air et Tourisme les Romanaises, 20h, salle des sapins |
| 14/02 | « Racontines », histoires pour les tout-petits, 9h, médiathèque
Goûter-contes, pour les enfants de 3 à 11 ans, 16h, médiathèque |
| 26/02 | Belote, Aînés ruraux, 14h, salle des sapins |
| 12/03 | Carnaval, Air et Tourisme les Romanaises, 14h, sur la place du village |
| 14/03 | « Racontines », histoires pour les tout-petits, 9h, médiathèque |
| 9/04 | Randos, Gym du Pic |
| 11/04 | « Racontines », histoires pour les tout-petits, 9h, médiathèque |
| 30/04 | Ronde des Fours, Air et Tourisme |

Le festival Mimages se déroulera du 16 au 25 mars, soirée dîner-spectacle le 25 mars, 19h, gymnase de Saint Sylvestre.

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 07 mai 2017.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.



SAINT ROMAIN DE FRANCE

En 2017, c'est Saint Romain de Lerps qui reçoit les Romanaises !

Les maitres mots de l'association : Amitié, Convivialité et Partage

Les 32 villes et villages qui ont pour patronyme Saint Romain sont toutes des petites communes qui ont en commun de posséder moins de 5000 habitants.

Créée en juin 2008, l'association des Saint Romain de France a pour ambition d'échanger entre villages tout au long de l'année à travers son site et son journal "La Tribune de Romain".

Plus de la moitié des SAINT ROMAIN sont affiliés à l'association et ont déjà organisés une Romanaise : 2 jours de fête, de bonne humeur, de convivialité et d'amitié qui réunissent chaque année, fin Juin ou début juillet, le maximum de communes dans un lieu différent.

En 2017, c'est Saint Romain de Lerps qui reçoit les Romanaises les 1 et 2 juillet pour sa 8ème édition !

Le programme en cours d'élaboration. En voici les premières orientations :

- Dès vendredi 30 juin en fin de journée :
- Accueil des premiers arrivants.
- Samedi 1er juillet
- Le matin : Accueil, découverte du village
 - A midi : repas en commun
 - Après-midi : animations, visites organisées, découverte de l'exposition des Saint-Romain
- Dimanche 2 juillet
- Le soir : repas de gala avec animations
 - En matinée : Grand marché de producteurs locaux
 - 10h00 : Assemblée générale de l'association des Saint Romain de France,
 - 11h00 : Réception officielle, ouverte à tous, apéritif, avec animation musicale, clowns, confréries
 - Midi : repas en commun
 - Après-midi : Défilé, parade des Saint Romain, jeux, animations diverses
 - 17h00 : cérémonie d'adieu et de passation de la flamme pour 2018.

L'organisation de cette manifestation est prise en charge par l'Association « Air et Tourisme » qui a mis en place pour cet événement une section nommée « les Romanaises ».

Pour la réussite d'un tel projet et comme cela a été constaté dans toutes les Romanaises qui ont eu lieu, une forte mobilisation de toute la population est nécessaire. Pour cela :

- Les communes d'accueil se positionnent comme un partenaire financier et facilitateur auprès des organisateurs. Pour cette édition, la commune restera dans cette tradition et accompagnera financièrement le projet avec ceux qui se sont déjà donné leur soutien (communauté de communes, région, département) et avec les nombreux sponsors en cours de sollicitation...
- L'association en responsabilité de l'organisation a constitué plusieurs groupes de travail thématiques (finances-sponsoring, accueil-hébergement, logistique, animations, communication...). Rejoignez-les, car la réussite de cette manifestation sera collective.

Dans le cadre de la préparation à cet événement, plusieurs manifestations sont organisées par l'association avec pour objectifs de sensibiliser la population, mobiliser le volontariat et récolter des fonds pour assurer le portage financier nécessaire.

Notez d'ores et déjà les prochaines manifestations programmées :

le 22 janvier, concours de belote - le 11 février, repas savoyard - le 12 mars, carnaval

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :		Permanences des élus :
Lundi	8h30 à 10h30	Tous les samedis de 10H à 12H ou sur Rendez-vous pris auprès du secrétariat.
Mardi	9h à 11h	
Vendredi		
Samedi		
Jeudi	16h à 18h	

Téléphone : 04 75 58 50 93 – Fax : 04 75 58 51 08 – E-mail : ma-strdl@inforoutes-ardeche.fr

Le comité de rédaction : M. BRET – A-Laure FOUREL - S. JOLY– R.NAVARRO - M. POMMARET – J-Marc SITAR – E.VERRIEN

